

**RETRIBUTIONS OGEC SCOLARITE 2019-2020**

Madame, Monsieur

Pour l’année 2019-2020, le montant des rétributions (scolarité par demi-journée ou scolarité complète) s’élève à **27 € par mois** et par élève sur une période de **10 mois** (septembre à juin ).

*Ce montant comprend la scolarité de votre enfant et le montant de l’assurance « individuelle assurance »*

Deux modes de paiement vous sont proposés :

* Paiement annuel de **270 € par élève** : le chèque sera retiré début septembre.
* Paiement mensuel par prélèvement automatique de **27€ par élève du 5 septembre au 5 juin inclus.**

**Suite à un changement de gestion des rétributions, une permanence pour le retour des inscriptions aura lieu le VENDREDI 28 JUIN DE 16H30 A 19H30 dans l’enceinte de l’école.**

Merci de remplir obligatoirement la feuille d’inscription ainsi que le Mandat de prélèvement SEPA au verso.

*(Tout document incomplet ne sera pas pris en compte)*

Comptant sur votre présence

**Le bureau de l’OGEC**

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur, Madame …………………………………………………….

Enfant (s) scolarisé (s) et classe :

* …………………………………………….
* …………………………………………….
* …………………………………………….
* …………………………………………….

Mode de paiement :

* Mensuel (27€ par élève)
* Changement de RIB *(joindre le nouveau RIB)*
* Reprendre le RIB de l’année précédente.

*(L’OGEC se réserve le droit de prélever la somme dû en cas d’impayé)*

* Annuel (270€ par élève) chèque *retiré début septembre*

Signature des parents :

